

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES DIPLOMES SELON L'ORGANISME CERTIFICATEUR

CQP	TITRES RNCP	Education Nationale	Nombre d'années d'études	Poste occupé en entreprise	Niveau de responsabilité	Responsable hiérarchique
A	5	CAP	Après le brevet	Technicien	Responsabilité limitée à la vérification simple des tâches exécutées	Agent de qualification supérieure
B	4	Bac / Bac Pro	Bac	Technicien expérimenté	Responsable de son exécution et du contrôle de son exécution	Agent de qualification supérieure
C	3	BTS / DUT	Bac + 2	Technicien spécialisé	Responsable de son analyse et de sa mise en œuvre des process - Peut être responsable de techniciens de qualification inférieure	Agent de qualification supérieure
C*	2	Licence	Bac + 3	Technicien très qualifié	Travail autonome et responsable de ses actions - Peut être responsable de techniciens de qualification inférieure	Agent de qualification supérieure
D	1	Master	Bac +4/5	Technicien hautement qualifié	Responsable technique ou administratif d'un ou plusieurs services	Cadre supérieur et/ou le chef de l'entreprise

CQP : Certification de Qualification Professionnelle ou Paritaire délivrés par des branches professionnelles

Titres RNCP : Titres certifiés par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), placée sous l'autorité du ministre en charge de la formation professionnelle.

Remarque : le titre d'ingénieur est un titre de niveau 1 habilité par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs)